

ENTREPRISE, DROITS DE L'HOMME, MONDIALISATION

LA LONGUE MARCHÉ

DOMINIQUE DE LA GARANDERIE



Dominique de La Garanderie

Dominique de La Garanderie est avocat en droit social, fondateur et associée du cabinet La Garanderie & Associés. Première femme bâtonnier du barreau de Paris (1998-2000), Présidente de l'Institut Français des Experts juridiques Internationaux, ancien membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, fondatrice de l'Association des Femmes Juristes, administrateur de Renault, membre du conseil de surveillance d'Holcim Western Europe et membre de l'advisory board du département corporate governance Ira Milstein center de l'université de Yale.

La commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme était un moment choisi pour présenter l'action des entreprises dans le domaine de la responsabilité sociétale, leur rôle dans l'environnement sociétal.

Il était naturel que spécialiste de droit social et Ancien Bâtonnier de Paris, Dominique de La Garanderie, s'intéresse à l'éthique des affaires et constate que les fondations du droit social sont dans la reconnaissance des droits économiques et sociaux pour lesquels la Déclaration des Droits de l'Homme est primordiale.

Le respect et la dignité de l'homme déterminent des droits, le refus de la discrimination se précise, le droit à une vie décente s'impose, la liberté d'expression et d'association... tous ces droits consacrés dans nos pays occidentaux, doivent accompagner les relations économiques de nos entreprises dans des pays où ils n'ont pas encore, ou pas tous, pénétré, en tous cas pas dans les mêmes conditions. Indépendamment d'une approche vertueuse ou morale, il apparaît que les entreprises transnationales ont pris conscience de leurs risques d'image et de réputation jugées autant par les consommateurs que les investisseurs. En outre, certaines ont considéré que c'était une arme dans la concurrence que de se préoccuper du respect des droits fondamentaux de ceux qui travaillent pour elles et avec elles.

Aussi, répondant à certains appels ou recommandations (Global Compact, Recommandation de l'OCDE, Recommandation Européenne...), les entre-

prises ont adopté des chartes ou codes d'éthique déterminant des valeurs et aussi des obligations, qu'elles exportent en appliquant différentes techniques pour imposer le respect de ces droits et même sanctionner. Les directeurs de ressources humaines sont le plus souvent en charge à chaque étape de la mise en œuvre de cette responsabilité sociétale.

Cet ouvrage présente les engagements des entreprises et de tous les acteurs: les motifs, l'élaboration, la mise en œuvre, le contrôle, les effets de cette "responsabilité sociétale" et met ainsi en lumière la naissance de nouvelles orientations, de nouvelles normes. Expériences en cours, utilisées, voire maîtrisées, par les plus grandes entreprises, L'Oréal, Danone, PSA, Essilor, Carrefour, Renault..., l'originalité de ce mouvement mondial est aussi celui du partage des expériences. Cette approche, différente et complémentaire de la nécessaire recherche de profit, peut être pour les entreprises la démonstration de l'aspect positif de la mondialisation. L'éthique des affaires, le comportement éthique, la bonne gouvernance, la responsabilité sociétale sont autant d'engagements destinés à apporter des réponses à la crise que d'aucuns considèrent comme étant une crise du capitalisme.

Même si l'entreprise vertueuse et le respect de l'éthique suscitent souvent le scepticisme, tout particulièrement en période de crise, il apparaît toutefois que l'économie a un au-delà. L'ouvrage en fait lucidement, mais avec optimisme, la démonstration. ■

